

Licence professionnelle Assistant et conseiller technique en énergie électrique et renouvelable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant et conseiller technique en énergie électrique et renouvelable. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02039519

HAL Id: hceres-02039519

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039519>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LP120002130

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Assistant et conseiller technique en énergie électrique et renouvelable

Présentation de la spécialité

La licence forme aux activités touchant à la réduction et à la maîtrise des coûts énergétiques, au développement des énergies propres et renouvelables dans leurs aspects scientifiques, techniques et professionnels. Les métiers visés sont ceux de consultant en énergie renouvelable et maîtrise des énergies, de conseiller énergie, de chargé d'affaires, d'assistant ingénieur, de responsable de maintenance, de technico-commercial, d'agent technique réseau de distribution d'énergie, électrique, électricité, réseaux, distribution France (ERDF). Les enseignements sont dispensés à l'Institut Universitaire de Technologie de Rennes et dans les locaux de l'établissement partenaire, le lycée technologique Joliot Curie de Rennes.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	16
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	84 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	26 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	De 71 à 93 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation se situe dans un secteur d'avenir. Elle est en adéquation avec les besoins du marché du travail. Ses effectifs actuels sont pour l'heure limités du fait des capacités d'accueil, mais un élargissement souhaitable à vingt-quatre étudiants est prévu pour la rentrée 2011. Les intervenants professionnels relèvent du cœur de métier et sont variés mais leurs enseignements sont éclatés et leur quote-part minimale. L'équipe pédagogique intègre des enseignants du lycée partenaire mais pas d'enseignants de la Faculté des Sciences. La formation dispose d'une plateforme de travaux pratiques de qualité. Ouverte en formation initiale, la licence a cependant accueilli des publics de formation continue et en validation des acquis de l'expérience. L'insertion professionnelle est correcte, rapide et dans les métiers visés, mais le taux d'insertion fluctue du fait de poursuites d'études. Les étudiants issus de licences générales sont cependant très peu nombreux dans la formation.



- Points forts :
 - Une plate-forme de travaux pratiques.
 - L'ouverture à la formation continue et à la validation des acquis d'expérience.
 - Le taux de réussite.

- Points faibles :
 - La répartition des enseignements.
 - L'accueil des étudiants de L2.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait d'améliorer l'attractivité de la formation auprès des étudiants de L2 par des campagnes d'information ou par la mise en place de projets professionnels de l'étudiant en licences générales. La création de modules, notamment de mise à niveau en électrotechnique, faciliterait également l'accueil dans de bonnes conditions d'étudiants de L2. La présence d'enseignants de la Faculté des Sciences dans la formation pourrait également y contribuer. Il serait également utile de développer la part des professionnels dans les enseignants et de les impliquer pleinement dans un conseil de perfectionnement dont la formalisation du rôle gagnerait à être précisée.